

# Résultats de changement de corps sur liste d'aptitude pour la filière formation recherche au titre de l'année 2023

Les résultats, au titre de l'année 2023, relatifs aux **changements de corps pour la filière formation recherche** viennent d'être publiés sur le site Intranet du ministère de l'Agriculture.

Pour ce qui concerne les résultats des **avancements de grade** ils seront publiés le 15 décembre prochain.

1. [Liste d'aptitude dans le corps des ingénieurs de recherche au titre de l'année 2023](#)
2. [Liste d'aptitude dans le corps des ingénieurs d'études au titre de l'année 2023](#)
3. [Liste d'aptitude dans le corps des assistants ingénieurs au titre de l'année 2023](#)
4. [Liste d'aptitude dans le corps des techniciens de formation et de recherche au titre de l'année 2023](#)

Avec la loi de transformation de la fonction publique du 6



**SPAGRI**

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture  
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

août 2019, les commissions administratives paritaires (CAP) ont perdu leurs compétences sur les mobilités et les promotions.

*Pour la CFDT, l'information des agents dans l'exercice des promotions est essentielle. Les agents promouvables doivent être tenus informés tout au long de la procédure. Il est, par ailleurs, vivement conseillé de prendre contact avec l'IGAPS.*

*Si la CFDT ne s'est jamais montrée favorable à la disparition des CAP-promotion, elle se mobilise néanmoins au quotidien, auprès des agents, pour les soutenir dans le cadre de ces nouvelles dispositions et les aider dans leurs démarches auprès de l'administration.*

Le [SGEN](#) / [SPAgri – CFDT](#) se tiennent à votre disposition.